Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTIONS

FC06560

Par acte SSP du 26/10/2021 il a été constitué une SASU dénommée :

CHELEM SERVICES

Siège social : 1 lot immeuble Sud Jarry, ZAC de Houelbourg 97122 BAIE MAHAULT

Capital : 1.000€

Objet : Le nettoyage, entretien et désinfection de tous locaux commerciaux, industriels et d'habitation.

Prestations multi-services de petits travaux (jardinage, entretien de la maison, bricolage, peinture, administratifs ...)

Entretien d'espaces verts (débroussaillage, défrichage, terrassement, ramassage déchets verts, élagage d'arbustes ...)

Nettoyage surface vitrées de plain-pied (vitres, miroirs, baies-vitrée, cloisons ...)

Désinfection, désinsectisation, dératisation

Désencombrements

Nettoyage fin de chantier

Nettoyage Haute Pression (toiture, façade, murs, béton de propreté, barrière ...)

Nettoyage d'immeubles collectifs (évacuation des déchets courants, ménagers, industriels banaux, sortir les poubelles et bacs collectifs pour enlèvement, approvisionnement produits d'hygiène, papier hygiénique ...)

Le nettoyage de voiries, de véhicules de parc automobile (particulier ou entreprise)

Le marquage au sol des chaussées et parcs de stationnement, la pose des panneaux de signalisation, la peinture et résine sur terrains sportifs l'entretien, la fourniture de mobiliers urbains

Le conseil, la location de matériels et la vente de prestations de services aux particuliers et aux entreprises dans le domaine du nettoyage.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : M ALEXANDER Willem Marie, Batiment E Porte E 41, Résidence Vatable 97110 POINTE A PITRE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06561

Par acte SSP du 22/10/2021 il a été constitué une SAS dénommée :

A MARKET

Siège social : TERRASSON, RUE JEAN ABRIN 97139 LES ABYMES

Capital : 500€

Objet : Alimentation Générale, Transformation des produits du terroir et plus généralement toutes activités commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Président : M ABRIN TEDDY, BARNABÉ, TERRASSON, RUE JEAN ABRIN 97139 LES ABYMES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

Une annonce légale à publier en Guadeloupe ?

Saisissez la en ligne www.leprobant.fr

FONDS DE COMMERCE

FC06562

SG Notaires
Saint-Germain — Rennes
Paul Scouarnec
Emmanuel Gours
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr
Notaires

CESSION D'OFFICINE DE PHARMACIE

Suivant acte sous condition suspensive reçu par Maître SCOUARNEC, notaire à RENNES, le 2 juin 2021 et un acte constatant la réalisation de la condition suspensive reçu par ledit notaire le 28 octobre 2021, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT RENNES, le 2 novembre 2021, référence 2021N 04606,

Madame Evelyne Marie VERGÉ-DEPRÉ, pharmacien, demeurant à SAINTE-ANNE(97180) 11 lotissement Le Bauhinia, a cédé à La Société dénommée PHARMACIE LAMAZZI, Société d'exercice libéral par actions simplifiée à associé unique au capital de 45.000,00 €, dont le siège est à SAINTE-ANNE (97180), boulevard Hegesippe Ibene, immatriculée au RCS DE PONITE-A-PITRE sous le numéro 904051323

Une OFFICINE DE PHARMACIE sise à SAINTE-ANNE (97180) Boulevard Hegesippe Ibene. Cette officine a fait l'objet d'une licence d'exploitation délivrée par le Préfet de la région Guadeloupe sous le numéro 31.392, par arrêté du 25 février 1991. Pour l'exploitation de laquelle Madame VERGÉ-DEPRÉ est immatriculé auprès du RCS de POINTE-A-PITRE, sous le n°321274771, code NAF 4773Z.

Cette vente a été consentie au prix de 1.000.000,00 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 27.380,00 € et aux éléments incorporels pour 972.620,00 €.

Date d'entrée en jouissance le 3 novembre 2021

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds vendu "à SAINTE-ANNE (97180) Boulevard Hegesippe Ibene" et pour la correspondance en l'étude de Me SCOUARNEC, 12 rue des Francs Bourgeois 35000 RENNES.

Pour avis

Me Paul SCOUARNEC

VENTES

FC06554

MORTON & ASSOCIÉS

SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélémy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS D E VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 16 rue Dugommier POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication le JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, 7 rue du morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION : Sur la commune de LE GOSIER (97190), les biens et droits immobiliers situés sur quatre parcelles de terre au lieudit Mare-Gaillard et cadastrées sur les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BO - 633 - Mare-Gaillard - 07a 06ca
BO - 634 - Mare-Gaillard - 06a 09ca
BO - 635 - Mare-Gaillard - 27a 17ca
BO - 636 - Mare-Gaillard - 11a 04ca

Il s'agit de parcelles de terre, la parcelle BO 636 a visiblement l'usage de voie de passage avec une impasse : une cabane, la parcelle BO 635 englobe les parcelles BO 634 et 633, elles sont recouvertes de végétations, et on y trouve un poulailler, des arbres, des chèvres.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, Palais de justice 16 rue Dugommier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS **sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.**

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu **LE JEUDI 16 DECEMBRE 2021** en un seul lot sur la mise à prix de :

DEUX CENT MILLE EUROS (200 000 €)

(Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères).

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 25 octobre 2021

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20190737/LRM/KL

FC06555

MORTON & ASSOCIÉS

SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin
Saint-Barthélémy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 16 rue Dugommier à POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication le JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE : La S.E.L.A.R.L **BCM**, Administrateurs Judiciaires, sis Immeuble Marina Center, Blanchard 97190 LE GOSIER agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Lot 1 : Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de POINTE-À-PITRE (97110) sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AH - 69 - Boulevard Chanzy - 01a 29ca

Il s'agit d'une parcelle de terre sur laquelle est édifiée une construction sur 4 niveaux. Le rez-de-chaussée est un local commercial, il comprend un espace de vente, dans l'arrière-boutique un espace de stockage, une pièce de préparation de médicament, un bureau, un wc. Le local est loué en vertu d'un bail commercial au profit d'une officine de Pharmacie exploitée à l'enseigne « **PHARMACIE DU BOULEVARD** » moyennant un loyer de de 1746€ mensuel. Le 1er étage est un local ayant un usage professionnel, il comprend une entrée, un wc, une salle d'attente, une grande pièce à usage de salle de consultation, une loggia, un couloir de distribution, une salle d'eau, un bureau, un balcon arrière, un bureau. Ce local est inoccupé.

Le 2ème étage est un local ayant un usage de professionnel, il comprend une entrée, un wc, une cuisine, une grande pièce principale, une loggia, un couloir, une salle d'eau, deux bureaux, un balcon arrière. Ce local est inoccupé.

Le 3ème étage est un local ayant un usage d'habitation, il comprend une entrée, un wc, une cuisine, une pièce principale, une loggia, un couloir, une salle de bains, une chambre, un balcon arrière, une chambre. Ce local est inoccupé.

Lot 2 : Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de PETIT BOURG (97170) sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BS - 48 - Chemin de Vernou - 18 a 00ca

Il s'agit d'une parcelle sur laquelle est édifiée une construction à usage d'habitation recouvert de végétation comprenant une terrasse, un séjour, une cuisine, un dégagement, une salle d'eau et wc, 3 chambres dont une avec salle d'eau attenante, le tout en état d'abandon.

La parcelle est manifestement inoccupée.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS **sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.**

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée. La vente aura lieu le **JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021** en deux lots sur les mises à prix de :

Lot 1 : DEUX CENT QUINZE MILLE SEPT CENT SOIXANTE ET ONZE EUROS (215 771€)

Lot 2 : QUATRE VINGT QUATORZE MILLE EUROS (94 000€)

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 26 octobre 2021

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20200495/LRM/KL

FC06556

MORTON & ASSOCIÉS

SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin
Saint-Barthélémy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXECUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Nouveau Palais de Justice, 16 rue Dugommier de POINTE A PITRE aura lieu une adjudication le JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

A LA DEMANDE : Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domicilié 07 Rue du Morne Ninine, La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION : Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de PETIT CANAL (97131) sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes:

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AT - 152 - Deville - 05a 32ca

Consistant en une construction à usage d'habitation et une partie d'un garage automobile conformément au cahier des conditions de vente et sa note nota bene page 12 ci-après retranscrit.

NOTA BENE : « Il résulte du rapport d'expertise annexé au présent document que sur le terrain cadastré section AT numéro 152 se trouve une construction à savoir un garage dont l'assise se situe en partie sur la parcelle cadastrée section AT numéro 152 et en partie sur la parcelle cadastrée section AT numéro 153 qui n'est pas concernée par la présente vente.

Il est porté à la connaissance des enchérisseurs qu'il s'agit d'une vente partielle du garage et que l'adjudicataire devra réaliser à ses frais, un mur séparatif coupe-feu sur la limite des deux parcelles de 23,50m² de long au milieu du garage. »

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, Palais de justice, 16 rue Dugommier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 sur la mise à prix de :

CENT MILLE EUROS (100 000€)

Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 29 octobre 2021

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20210058/LRM/KL